

Le mardi 08 septembre 2015,

Chers parents,

Objet : ateliers du jeudi après-midi de septembre à décembre

Comme vous le savez, au collège Pie 10, grâce aux périodes de 45 minutes de cours, nous pouvons dégager trois périodes supplémentaires. Au deuxième degré, ces trois périodes sont organisées le jeudi comme ceci :

1) Le tutorat de 11h45 à 12h30 : chaque tuteur anime sa classe selon les objectifs qu'il juge prioritaire.

Voilà comment on peut voir le rôle du tuteur au deuxième degré.

Au niveau :	De manière individuelle et collective, le tuteur :
Administratif	veille à la tenue en ordre du journal de classe.
Pédagogique	veille au suivi pédagogique de chacun de ses élèves (orientation, résultats, participation en classe,...). Pour cela il collecte les informations au sujet de l'élève chez les autres professeurs. Il consulte les remarques pédagogiques des professeurs (écrites et orales), il réalise éventuellement des entretiens individuels avec l'élève, il met alors en place des objectifs à atteindre et si nécessaire il contacte le coordinateur.
Disciplinaire	Veille au minimum à vérifier les notes dans le journal de classe. Il alerte l'éducatrice ou le coordinateur si nécessaire (nombre de notes importantes, faits graves, remarques répétées des professeurs,...)
Bien-être	veille au bien-être de chacun des élèves dans le groupe classe, il sera alors notamment attentif au « harcèlement », ou au possible mal-être de l'élève. Si nécessaire il contacte le coordinateur ou l'éducatrice.

2) Les ateliers de 13h20 à 14h50 : il est proposé aux élèves de suivre des ateliers de remédiations ou de préparation aux examens mais aussi des ateliers ludiques et de dépassement.

Comme vous le voyez dans le tableau ci-dessous : les ateliers du premier trimestre commenceront jeudi 17 septembre. Il sera donc demandé aux élèves de choisir un atelier parmi une liste ce jeudi 10 septembre en tutorat (voir liste de présentation des ateliers en annexe). L'élève s'engage alors à suivre l'atelier choisi pendant cinq jeudis du 17 septembre au 29 octobre. A partir du 12 novembre jusqu'aux examens de décembre, uniquement des ateliers de remédiations et de préparations aux examens seront proposés.

	Ateliers du 2e degré : planning de septembre à décembre
03-sept	Préparation ateliers par tuteurs
10-sept	Présentation des ateliers aux élèves et choix (de 11h45 à 12h30)
17-sept	Ateliers remédiations, dépassements et ludiques
24-sept	Ateliers remédiations, dépassements et ludiques
01-oct	Ateliers remédiations, dépassements et ludiques
08-oct	Réunion de tous les degrés
15-oct	Ateliers remédiations, dépassements et ludiques
22-oct	CCL
29-oct	Ateliers remédiations, dépassements et ludiques
05-nov	
12-nov	Ateliers de remédiation (préparation aux examens)
19-nov	Ateliers de remédiation (préparation aux examens)
26-nov	Ateliers de remédiation (préparation aux examens)
03-déc	Examens
10-déc	CL
17-déc	Remédiations (session décalée)
24-déc	Congés
31-déc	Congés

Vous trouverez en annexe de cette lettre les ateliers proposés par les professeurs pour les jeudis 17/09, 24/09, 01/10, 15/10 et 29/10.

Au nom de l'équipe pédagogique, recevez, chers parents, mes salutations distinguées.

F. De Paepe

Coordinateur du deuxième degré,

Collège Pie 10 de Châtelaineau

Merci de signer cette lettre ci-dessous:

--